

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 3

Artikel: Le Jorat patoisant
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Romand » (le *d* est d'influence germanique) et « romanche »...

Après cette démonstration à « la craie » au tableau noir.. l'orateur poursuit :

Il existe encore des gens, nombreux, pour croire que nos patois sont du français littéraire corrompu par la bouche des paysans !

Je voudrais montrer que nos patois sont petits-fils du latin. Deux exemples suffisent à M. Pierre Chessex pour nous convaincre. En latin populaire *lantana* viorne (latin noble *lentus* : flexible) a donné en patois *lantan-ne* ; *coma*, latin pur signifiant chevelure, a donné en patois *coma* pour désigner la crinière des chevaux.

La romanisation de la Gaule et de la Suisse romande dérive de l'histoire linguistique de la France. *Le français a été importé chez nous* et a supplanté, comme en France, ses frères les patois.

Partout où l'on cessa d'instrumenter en latin, ce fut le français qui triompha et le conférencier en fournit plusieurs exemples.

Dans le Pays de Vaud, le français était la langue des notaires et des chancelleries. On l'écrivit pendant plusieurs siècles sans le parler, c'est pourquoi il fut un temps où notre langue romande offrait un curieux mélange de formes patoises et françaises. Une sorte de langage intermédiaire aurait pu se former, mais l'absence de tout centre intellectuel empêcha cette formation.

La langue du culte et des écoles de-

vint le français. Aussi bien, à partir de 1668 voit-on poindre les premières interdictions de parler nos dialectes, mais le patois se maintiendra jusqu'au XIX^e siècle. Au XX^e, les régents avaient encore bien du mal à enseigner le français.

Genève, canton limitrophe, est le premier à perdre son patois, et, une fois que les bonnes familles adoptent le français comme langue officielle, c'en fut fait de nos dialectes. La Réforme, la primauté des villes, les inventions modernes : radio, tourisme, etc., contribuèrent encore à hâter sa quasi disparition... (Honneur à vous, « Amis du patois » qui le maintenez.)

Le conférencier s'attache alors à montrer que c'est à plus d'un point de vue regrettable et que là où le Vaudois parlant patois se souvient des origines latines de sa langue ; le Parisien, lui, ne s'en souvient plus, et le conférencier de montrer par de nombreux exemples que nos patoisants et amis du patois — encore bien vivants comme en témoignent leurs « Amicales » et leur Association cantonale — sont plus près du latin qu'eux en disant « ruper », « rebedouler », « éclafer », une cheneau, une sarpent.

Il est donc malheureux que, par une sorte de « complexe d'infériorité », nous ayons eu honte de nos mots, de nos expressions qui font image, voire de notre accent qui s'harmonisait parfaitement avec ce langage bien à nous.

(A suivre.)

R. Molles.

Le Jorat patoisant

Il nous plaît de constater que, chez les Dzorâtâ, bien rares sont les manifestations au cours desquelles le vieux parler ne se fait pas entendre.

Ainsi, le patois eut sa place, au milieu des productions du terroir et des vieilles chansons, lors de la récente inauguration du nouveau bureau de poste de Mollie-Margot.

Il en a été de même lors de la dernière visite, par les autorités, des vastes forêts communales de Forel-Lavaux.